



Revision pension alimentaire

Par kenya

bonjour,
mon divorce à eu lieu le 5 fevrier 2010, la pension alimentaire de départ etant de 200 euros avec un indice du mois d octobre 2009 à 118.31 euros partant sur base 100 en 1998
En 2016 , je versais une pension de 213.14 et 2017 213.89
je viens de voir que l indice 100 à changer , je doute donc de mes calculs pour les deux derniers années

pouvez vous m'aider à rectifier les calculs??

mERCI PAR AVANCE

Par florian15

Bonjour,

Je veux bien tenter vous aider pour savoir si vous avez commis une quelconque erreur de calcul sur votre pension alimentaire mais pour ce faire, j'ai besoin de savoir, comment par application de la règle vous avez obtenu le montant de votre pension alimentaire de 2016, ou que vous m'indiquez celui versé en 2015.